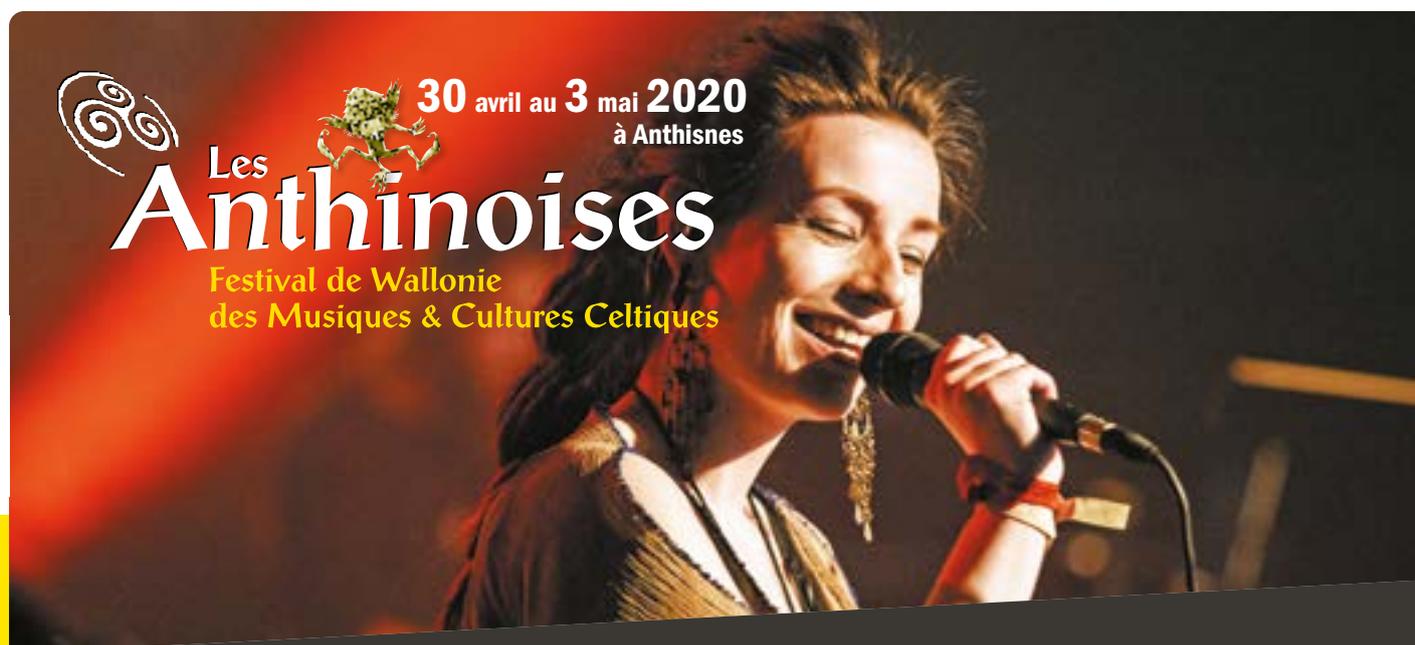


# Le bulletin



Les Anthinoises ont 20 ans

→ p. 13



Boîte à livres à l'école de Limont

→ p. 18



Nouveau local pour le Patro

→ p. 19



Récital *Autour du Piano*

→ p. 21

## Vos élus



### Marc TARABELLA PS-IC

**Bourgmestre** en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes  
04 383 60 91 – 0477 77 01 66 – [marc.tarabella@anthisnes.be](mailto:marc.tarabella@anthisnes.be)



### Michel EVANS PS-IC

**1<sup>er</sup> Echevin** en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes  
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – [michel.evans@anthisnes.be](mailto:michel.evans@anthisnes.be)



### Toni PELOSATO PS-IC

**2<sup>e</sup> Echevin** en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes  
04 383 72 60 – 0475 64 01 56 – [toni.pelosato@anthisnes.be](mailto:toni.pelosato@anthisnes.be)



### Nathalie SERON PS-IC

**3<sup>e</sup> Echevine** en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes  
0474 21 58 63 – [nathalie.seron@anthisnes.be](mailto:nathalie.seron@anthisnes.be)



### Yolande HUPPE PS-IC

**Présidente** du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de l'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestieux  
0486 65 92 19 – [yolande.huppe@anthisnes.be](mailto:yolande.huppe@anthisnes.be)

## Conseillers/ères



### Francis HOURANT PS-IC

**Conseiller communal** en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes  
0476 91 33 91 – [francis.hourant@anthisnes.be](mailto:francis.hourant@anthisnes.be)



### Aimé CLOSJANS PS-IC

**Conseiller communal – chef de groupe PS-IC**

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody  
0497 44 03 37 – [aime.closjans@anthisnes.be](mailto:aime.closjans@anthisnes.be)



### Pol WOTQUENNE PS-IC

**Conseiller communal**

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours  
0475 32 12 00 – [pol.wotquenne@anthisnes.be](mailto:pol.wotquenne@anthisnes.be)



### Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

**Conseiller communal**

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthisnes  
0477 804 693 – [jean-luc.duchesne@anthisnes.be](mailto:jean-luc.duchesne@anthisnes.be)



### Cindy FREMEAUX PS-IC

**Conseillère communale**

→ rue Pirûrchamps 31A – 4163 Tavier  
0494 22 53 83 – [cindy.fremeaux@anthisnes.be](mailto:cindy.fremeaux@anthisnes.be)



### Léa POUCKET PS-IC

**Conseillère communale**

→ chemin des Patars 23 – 4163 Tavier  
04 338 13 19 – 0496 25 07 82 – [lea.poucet@anthisnes.be](mailto:lea.poucet@anthisnes.be)



### Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

**Conseillère communale**

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours  
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – [anne.petitjean@anthisnes.be](mailto:anne.petitjean@anthisnes.be)



### Françoise TRICMONT-KEYSERS MR-CDH-IC

**Conseillère communale – chef de groupe MR-IC**

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody  
0477 87 96 15 – [francoise.keysers@anthisnes.be](mailto:francoise.keysers@anthisnes.be)



### Nathalie KLEE MR-CDH-IC

**Conseillère communale**

→ rue du Centre 36 – 4160 Anthisnes  
0498 16 83 51 – [nathalie.klee@anthisnes.be](mailto:nathalie.klee@anthisnes.be)



### Blaise AGNELLO CIM

**Conseiller communal – chef de groupe CIM**

→ Lagrange 60 – 4160 Anthisnes  
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – [blaise.agnello@anthisnes.be](mailto:blaise.agnello@anthisnes.be)

## Conseillers/ères C.P.A.S.



### Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes  
0476 91 33 91 – [francis.hourant@anthisnes.be](mailto:francis.hourant@anthisnes.be)



### Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes  
0475 664 005 – [nicolo.gagliardo@anthisnes.be](mailto:nicolo.gagliardo@anthisnes.be)



### Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthisnes  
0476 435 835 – [carine.lodewyckx@anthisnes.be](mailto:carine.lodewyckx@anthisnes.be)



### Michel URBAIN PS-IC

→ rue du Village 38 – 4161 Villers-aux-Tours  
0473 91 96 89 – [michel.urbain@anthisnes.be](mailto:michel.urbain@anthisnes.be)



### Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur  
0472 89 28 66 – [christelle.collette@anthisnes.be](mailto:christelle.collette@anthisnes.be)



### Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours  
04 383 77 84 – [christine.paluszkievicz@anthisnes.be](mailto:christine.paluszkievicz@anthisnes.be)



### Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours  
04 383 66 97 – [marie-claire.spineux@anthisnes.be](mailto:marie-claire.spineux@anthisnes.be)



### Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody  
[line.jadot@anthisnes.be](mailto:line.jadot@anthisnes.be)



## SOMMAIRE

### → Vos élus

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

### → GROUPES POLITIQUES

- 4 MR-CDH-IC – CIM Citoyen – PS-IC
- 5 Le mot du mayor

### → CONSEIL COMMUNAL

- 6 Les brèves du Conseil communal

### → FOCUS CITOYEN

- 7 Le mot du citoyen et le mot citoyen

### → CPAS – LOGEMENT

- 8 Vous avez une question juridique et vous ne savez pas vers qui vous tourner ?
- 9 Une charte relative à la division d'immeubles en plusieurs logements

### → DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 10 Brûler, source de pollution
- 11 Gestion durable des forêts communales

### → BUDGET – JOBS

- 12 Le budget communal 2020

### → CULTURE

- 13 Du 30 avril au 3 mai, les Anthinoises fêtent leurs 20 ans !
- 15 Inutile de chercher noise aux Anthinoises !

### → CULTURE – PATRIMOINE

- 17 Villers-aux-Tours autrefois, reconnaissez-vous ce lieu ?

### → ENSEIGNEMENT – JEUNESSE

- 18 Ecole communale d'Anthisnes : plein feu sur les maternelles
- 19 Un nouveau local pour les enfants du Patro, un rêve qui devient réalité !

### → INFORMATIONS COMMUNALES

- 20 Informations communales
- 21 Agenda mensuel
- 22 De septembre à juin

### → SERVICES COMMUNAUX

- 24 En un coup d'œil



PAR **TONI PELOSATO**

## L'ÉDITO

Ca y est, notre Bulletin Communal s'habillera désormais en papier recyclé. Les mauvaises langues – il y en a toujours – diront qu'il a mis le temps... Mais au fond, pourquoi utiliser du papier recyclé ? Selon Planetoscope, 339 millions de tonnes de papier sont consommés dans le monde chaque année, soit 10,75 kilos par seconde. La consommation globale de papier est de l'ordre de 190 kg/an/habitant en Europe et de plus de 250 kg/an/habitant en Belgique (journaux, magazines, imprimés divers, emballages, cahiers, etc.). Au niveau mondial, 42 % du bois exploité commercialement sert à fabriquer du papier et 17 % du bois utilisé provient de forêts vierges, c'est à dire de forêts *naturelles* dont la richesse biologique doit absolument être préservée. En Europe, les papetiers ont progressivement substitué, pour la production de papier, les forêts naturelles aux plantations d'arbres, mais le plus souvent dans une logique de monoculture à grand renfort d'engrais et de pesticides, et sans aucune diversité écologique. Cette solution intermédiaire n'est pas satisfaisante. Le papier est une excellente illustration de l'économie circulaire, c-a-d d'une économie où le produit final est aussi la matière première qui sera utilisée pour être recyclé en une nouvelle génération de produit.

Savez-vous que la fabrication de papier non recyclé :

- nécessite d'importantes quantité d'eau pour extraire la cellulose : 10 à 15 litres d'eau par kilo de papier. La production de papier 100 % recyclé diminue de moitié cette consommation : de 5 à 6 litres d'eau ;
- demande jusqu'à 5 000 kWh d'énergie pour sécher une tonne de papier contre 2 500 kWh pour une tonne de papier recyclé. Ainsi, la production d'une seule feuille blanche de format A4 nécessite autant d'énergie qu'une ampoule de 75 W allumée pendant une heure ;
- émet des polluants comme le dioxyde de carbone, le principal gaz à effet de serre anthropique et des composés soufrés responsables notamment des pluies acides. Le papier recyclé émet deux fois moins de CO<sub>2</sub> ;
- contamine l'eau utilisée avec des matières organiques, surtout des organo-chlorés si le blanchiment de la pâte fait intervenir du chlore. Ces substances dangereuses, souvent cancérigènes, persistent dans l'environnement et s'accumulent dans les chaînes alimentaires. Le recours aux produits chimiques dans la fabrication de papier recyclé est supprimé au stade de la production de la pulpe et nettement diminué au stade du blanchiment quand il a lieu. Ainsi, la charge des eaux usées en organo-chlorés (comme les dioxines, les PCB...) est fortement réduite.
- nécessite 2 à 3 tonnes de bois (environ 17 arbres) pour la fabrication d'une tonne de papier. Alors qu'avec une tonne de vieux papiers, on peut obtenir 900 kg de papier recyclé.

Bref, le Bulletin que vous tenez en main est un petit pas dans la bonne direction. Bonne lecture !

*Editeur responsable*

**Collège communal**, Administration Communale,  
Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes

*Coordination*

**Toni Pelosato**, Echevin de l'Information  
*Maquette et mise en page*  
www.stereotype.be

*Ont collaboré à ce numéro* : Blaise Agnello, Pierre-Yves Bolen, Céline Darcis, Bénédicte Debaille, Michel Evans, Cécile François, Philippe Gemmel, Amélie Noirfalise, Luc Sontrop, Toni Pelosato, Marcel Sauvage, Sonia Stella, Christine Swennen, Marc Tarabella, Maud Verjans, Pol Wotquenne/ Académie OVA (Renaud Mouglin), Avouerie – Maison des Associations (Isabel Clarebout), Ecole communale d'Anthisnes, et Limont (Mesdames les institutrices), Ecole Saint-Maximin (Équipe éducative), Gal Pays des Condruses (Muriel Dagrain, Geoffroy Germeau), Le Patro (Anne Steveler-Petitjean), Li Mohe à l'Örlodje (Etienne Bours).

*Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.*

*Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).*

 sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable



## LE MOT DU MR-CDH-IC

Le MR-CDH-IC ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du *bulletin*

## LE MOT DE CIM CITOYEN

### Les compteurs électriques *Intelligents*



Plusieurs ménages de la commune d'Anthistes ont reçu un courrier du gestionnaire de réseau RESA indiquant *le remplacement gratuit et obligatoire de leur compteur électrique par un compteur intelligent*. Nous vous livrons quelques remarques et interrogations concernant ce sujet qui fait de plus en plus polémique.

Quel va être le coût financier pour la collectivité du remplacement de tous les compteurs existants qui, pour la majeure partie, fonctionnent très bien ? Quel risque pour la santé publique ? Ces nouveaux compteurs augmenteront encore les zones d'ondes électro-magnétiques qui nous environnent. Le principe de précaution devrait nous amener à plus de retenue et plus de recherches scientifiques sur ce sujet.

Et l'atteinte à notre vie privée ? En plus de compter la consommation électrique, ces compteurs pourront communiquer des informations sur la vie privée des ménages dans l'intimité de leur logement. Citons par exemple, le cas de la personne qui se lève la nuit plusieurs fois pour uriner car problème de prostate ! Et puis, on nous parle de la protection de nos données privées.

Qu'en est-il de la légalité de cette opération ? Sauf erreur de notre part, il n'y a pas eu de nouveau texte de loi ou d'arrêté qui légalise cette opération. Pas de débat public non plus. Si ces compteurs *intelligents* vont dans le sens de l'intérêt général et du bien commun, pourquoi ne pas communiquer et informer le citoyen et entendre aussi son avis et sa réaction ? Nous suivrons ce dossier de très près. N'hésitez pas à nous contacter si besoin.



## LE MOT DU PS-IC

### Corona virus ou COVID-19

Le sujet a déjà été abondamment traité par les médias ; tout le monde ou presque connaît maintenant les coins et les recoins de ce virus qui fait trembler la planète et particulièrement les bourses. Dans ce billet nous n'en remettons pas une couche mais interrogeons nous sur les répercussions sociétales de la mondialisation et des flux tendus.

Notre pays compte neuf ministres de la santé. Une matière comme celle-là peut-elle être diluée de la sorte ? Après la crise, il sera indispensable de revoir notre façon de fonctionner car ne nous leurrions pas, l'évolution climatique et les catastrophes écologiques à répétition seront le terreau des épidémies du futur.

Comme toute catastrophe, une catastrophe sanitaire évolue d'abord vers le chaos avec montée en puissance des moyens pour y faire face, ensuite stabilisation. Plus on se prépare, on anticipe, plus courte sera la période de chaos, plus vite nous serons efficaces dans la gestion de cette situation d'exception.

Et au niveau communal ? Si un patient, une famille, devait se retrouver confiné à son domicile pendant 14 jours, il serait du devoir des autorités locales de veiller au ravitaillement de ces personnes par exemple mais aussi d'apporter une aide logistique aux acteurs de santé de la commune.

Un mot revient à nouveau sur le devant de la scène : **solidarité**.

Devant cette épidémie, le groupe PS-IC s'engage, dans les limites de ses possibilités, à travailler à la bonne gestion de cette crise sanitaire.





PAR MARC TARABELLA

## LE MOT DU MAYER

La piscine de Saint-Roch est en voie de restauration et de modernisation, pour le bien de notre communauté anthisnoise !

Si je choisis de vous entretenir de ce dossier, c'est qu'il revêt de l'exemplarité, à l'échelon local, de notre devise selon laquelle l'Union fait la Force.

En effet, la piscine de Saint-Roch est inutilisable depuis des années et représente un investissement trop lourd pour le seul Collège.

L'appel du directeur en direction des communes voisines, les réactions rapides de Ferrières et Hamoir. S'ensuivent des discussions entre bourgmestres du coin, une réunion du collège communal d'Anthisnes avec mon collègue et ami Patrick Lecerf, Bourgmestre de Hamoir, des réunions sur place qui nous convainquent, Toni Pelosato, Échevin de l'Éducation et moi, que nous devons tous ensemble œuvrer pour finaliser ce dossier pour le plus grand bien de nos élèves de l'enseignement libre et communal, ces derniers n'ayant plus cours de natation depuis des années car aucune piscine existante ne nous garantit un accès correct durant les heures scolaires.

**C'est quand même pas mal que la majorité s'efforce aussi de faire le programme de la minorité !**

Pour un investissement modeste de chaque commune (Ferrières, Hamoir, Anthisnes, Ouffet et Comblain) compte tenu de l'importance de l'investissement, les enfants de toutes les écoles de notre commune vont, à partir de la rentrée des classes 2021 pouvoir reprendre le chemin du bassin de natation dans d'excellentes conditions d'apprentissage. Et la piscine sera aussi accessible à des clubs locaux en devenir qui pourront l'utiliser en dehors des heures scolaires.

En conclusion, si ce projet peut voir le jour, c'est grâce à la grande capacité, en Condroz liégeois, à discuter et trouver des solutions ensemble pour le bien commun. Je salue l'énergie positive de Monsieur Dardenne, directeur du Collège et par ailleurs concitoyen taviérois, et de la communauté éducative de Saint-Roch. Je tiens aussi à rendre justice à ma minorité MR-CDH-IC, qui avait fait des cours de natation une priorité de son programme électoral 2018. C'est quand même pas mal que la majorité s'efforce aussi de faire le programme de la minorité ! Ce n'est pas monnaie courante !

La morale de cette petite histoire est qu'à l'heure où des murs s'érigent, rien ne vaut la rencontre, les discussions, la mesure de l'intérêt collectif, la recherche des synergies positives et le bon sens. Ce sont ces valeurs-là qui font que la politique continue d'être passionnante.



PAR PHILIPPE GEMMEL ET PIERRE-YVES BOLEN

## LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

### SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2019

Présents: tous sauf T. Pelosato et N. Klee, excusés

A l'unanimité, le conseil décide de modifier le statut administratif et pécuniaire du directeur général de la commune d'Anthisnes.

A l'unanimité, le conseil décide de déclarer vacant l'emploi de directeur général de la commune d'Anthisnes et, dès approbation par l'autorité de Tutelle des modifications aux statut administratif et pécuniaire des grades légaux de la commune d'Anthisnes arrêté par le Conseil communal, de charger le Collège communal de lancer la procédure afin de pourvoir au poste de Directeur général, par appel public aux candidats.

Le conseil prend connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de M<sup>me</sup> la Receveuse régionale par M<sup>me</sup> la Commissaire d'Arrondissement, pour la période du 01/01/2019 au 30/09/2019.

A l'unanimité le conseil décide de donner quittance à feu Monsieur Christian FAGNANT, de la provision lui octroyée précédemment et d'en avvertir sa succession.

A l'unanimité, le conseil reconnaît la nécessité d'une provision de trésorerie pour le paiement de menues dépenses à effectuer pour les besoins du service à charge des crédits suffisants du budget ordinaire, telles que achat de timbres postaux, distribution d'avis d'information à la population (Poste ou distributeur privé), tickets de transports en commun, frais administratifs (délivrance de permis de conduire avec sélection médicale au personnel communal, délivrance d'un certificat de signature électronique, ...), petites fournitures et frais pour les réceptions et cérémonies, reproduction de clés, visites à l'inspection automobile, petites fournitures de bureau, frais de stationnement ou de repas à l'occasion des formations et missions, menus frais techniques divers urgents, tickets d'entrée dans les établissements extérieurs (musées, théâtres, ...), ainsi – enfin – que les menues dépenses non prévues dans la liste exemplative et décidées par le Collège communal en accord avec M<sup>me</sup> la Receveuse régionale, sous réserve qu'il en soit donné connaissance au conseil communal à sa plus prochaine séance et l'octroie à l'employé/aide à la Direction, Directeur général du CPAS, M. Pierre-Yves BOLEN, à concurrence d'un montant de 1 500 (mille cinq cents) euros.

A l'unanimité le conseil réaffirme son intérêt pour l'entité d'Anthisnes et tous les villages et hameaux qui la composent et décide d'adhérer au schéma de développement territorial actuel de la province de Liège en regrettant toutefois que la mobilité entre Anthisnes et les autres communes de même que ses ressources touristiques n'aient pas fait l'objet de plus d'intérêt de la part des concepteurs du schéma précité.

A l'unanimité le conseil décide d'approuver la convention d'usufruit mettant à disposition, par la commune au profit du CPAS d'Anthisnes, la totalité du premier étage du bâtiment public sis à 4162 Anthisnes, rue des Martyrs 19 aux clauses et conditions reprises dans le projet d'acte.

A l'unanimité le conseil décide de marquer son accord de principe, en estimant que l'avis de la CCATM est pertinent, pour le déplacement d'un tronçon du chemin vicinal n° 109 à Lagrange, sur base du plan dressé le 16 octobre 2019 par M. Nicolas QUOIBION, géomètre, et de charger le Collège communal de réaliser la procédure administrative requise avant l'adoption d'une décision définitive.

A l'unanimité le conseil décide d'adhérer à la Centrale d'achat du Département des Technologies de l'Information et de la Communication et de charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

### SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2019

Présents: tous, sauf Françoise Tricnont-Keysers, excusée

Une modification du règlement d'ordre intérieur du conseil communal est adoptée à l'unanimité, afin de renforcer le contrôle sur les organes supracommunaux (asbl paralocales, ...).

Le Conseil adopte également à l'unanimité les statuts de l'intercommunale *Piscine de Bernardfagne et Co*, préalable aux travaux de rénovation de la piscine du Collège Saint Roch à Ferrières, ainsi que la représentation de la commune dans ses organes (assemblée générale et conseil d'administration).



A l'unanimité, il fixe les dotations de la commune à la zone de secours HEMECO, pour l'exercice 2020, à 176 517,39 € pour le seul service ordinaire (pour rappel en 2019: 171 121,40 € au service ordinaire et 1 002,22 € au service extraordinaire), puis la dotation à la zone de police du Condroz à 267 748,42 € (262 572,71 € pour l'exercice 2019).

Il arrête par douze voix oui (PS-IC), une voix non (MR-CDH-IC) et une abstention (CiM), le budget communal pour 2020 (Ordinaire: rec.: 6 610 434,90 €, dép.: 5 703 416,10 €, soldes: 907 018,80 € au total et 55 154,87 € pour l'exercice; Extraordinaire: rec.: 1 669 969,39 € dép.: 1 647 095,42 € solde: 22 873,97 €), le débat portant essentiellement sur le lien entre dépenses extraordinaires et enjeux du développement durable.



PAR LUC SONTROP D'ANTHISNES

## LE MOT DU CITOYEN ET LE MOT CITOYEN

**Le mot citoyen est un élément qui revient souvent dans le discours actuel. Son utilisation excessive peut aussi en réduire sensiblement sa fonction déterminante.**

Selon Wikipédia, à l'origine, le citoyen est celui qui vit dans la cité. La cité étant un lieu d'autogestion, un territoire où les habitants sont gouvernés par leurs propres lois.

En 2020, le citoyen d'une démocratie moderne est une personne qui souhaite avoir une influence sur l'organisation de la société confiée à la sphère politique.

Anthisnes est effectivement une commune où nous avons la chance d'avoir des échanges avec nos représentants. Ces relations de proximité ont permis à l'asbl Terre-Union, d'avoir l'écoute des instances pour un projet de maraîchage en permaculture.

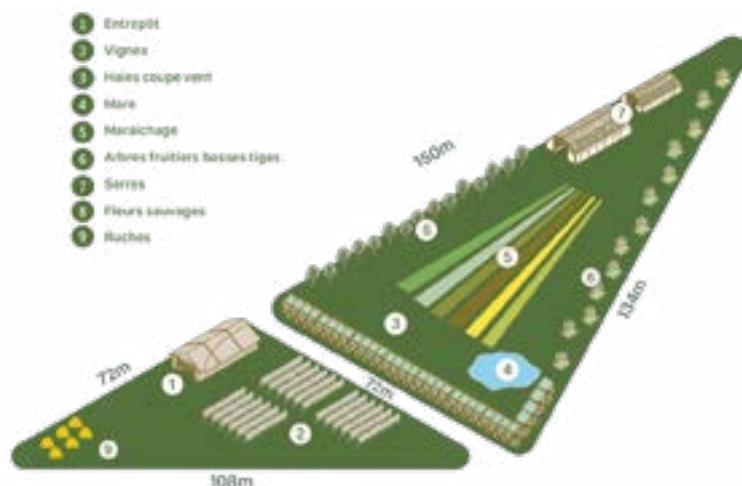
**Dd**

C'est sur un terrain qui jouxte le CPRAL, au lieu-dit *Vierge Marie* que pourra se développer un site où les Anthisnois sont les bienvenus et peuvent participer à la réalisation d'une action citoyenne.

En plus des activités de maraîchage, cet endroit pourra aussi être un lieu d'accueil et d'échanges intergénérationnels des savoir-faire, de bien-être et de développement.

Des initiatives personnelles pourront ainsi avoir leur place si elles s'inscrivent dans la finalité du projet qui est de favoriser la bio-diversité. Des espaces seront ouverts à l'apiculture, à la viticulture, à l'herboristerie...

C'est une occurrence privilégiée donnée aux Anthisnois et si le cœur vous en dit, contactez l'asbl Terre-Union.



[info@terre-union.be](mailto:info@terre-union.be)

Facebook groupe de terre-union

[www.villages-solidaires.be](http://www.villages-solidaires.be)

### SÉANCE DU 29 JANVIER 2020

Présents: tous, sauf Françoise Tricnont-Keysers, excusée

Le conseil tient la réunion annuelle commune en présence de conseillers de l'action sociale afin de prendre connaissance du rapport annuel sur les synergies existantes et économies d'échelle.

Les statuts administratif et pécuniaire du directeur général de la commune sont modifiés afin de correspondre aux prescrits légaux et un nouveau règlement relatif aux allocations, indemnités et frais de déplacements accordés aux membres, secrétaires et surveillants des jurys d'examen est adopté.

Il est également décidé de la vente de bois scolytés pour un volume de grumes de 2276 m<sup>3</sup> lors de la séance de vente publique groupée à Spa le 6 février 2020. **Dd**



Le principe de la mise à disposition de l'asbl Terre-Union du sart N°3 *Vierge Marie* est décidé, afin d'y mener un projet de maraîchage collectif. **Dd**

Le Règlement communal sur les funérailles et sépultures est modifié, afin de permettre une dédicace à l'ensemble des défunts pour les ossuaires de la Commune (article 73 dudit règlement).

Enfin, l'affiliation de la commune à l'intercommunale Ecetia est décidée, ce qui fut l'occasion d'un riche débat sur le contrôle par les conseillers communaux de ces structures.

Il faut signaler que l'ensemble de ces décisions bénéficient d'un vote à l'unanimité.



PAR AMÉLIE NOIRFALISE

## VOUS AVEZ UNE QUESTION JURIDIQUE ET VOUS NE SAVEZ PAS VERS QUI VOUS TOURNER ?

Il existe l'aide juridique :

- de 1<sup>re</sup> ligne : accessible à tous. Elle est gratuite et permet d'être informé, orienté et d'obtenir un premier avis juridique. La commune d'Anthises dépend du bureau d'aide juridique de Huy, situé Quai d'Arona 4. Les permanences ont lieu chaque mardi et vendredi à 14h00.
- de 2<sup>e</sup> ligne (anciennement pro déo) : accessible à certaines conditions (revenus ou situation sociale). Elle permet de bénéficier de la gratuité totale ou partielle (une contribution entre 25€ et 125€ peut être demandée) des services d'un avocat.

Les conditions de revenus sont les suivantes : l'aide est gratuite pour les isolés dont les revenus sont inférieurs à 1 026€ et les cohabitants à 1 317€.

Elle est partiellement gratuite pour les isolés dont les revenus sont compris entre 1 026€ et 1 317€ et les cohabitants entre 1 317€ et 1 607€.

Ces montants sont majorés de 188,22€ par personne cohabitant avec le demandeur et reprise sur la composition de ménage.

Les bénéficiaires du revenu d'intégration (C.P.A.S.), de la G.R.A.P.A. (S.F.P.), d'allocations de remplacement de revenus aux handicapés (D.G. P.H.), une personne ayant à charge un enfant bénéficiant de prestations familiales garanties, le locataire social qui paie un loyer, le mineur, l'étranger pour autorisation de séjour, le demandeur d'asile, les personnes surendettées et les détenus peuvent également bénéficier de cette aide avec un document attestant leur situation.



Amélie NOIRFALISE au **04 383 61 92**



### VIOLENCES CONJUGALES, VICTIME, AUTEUR, TÉMOIN OU PROFESSIONNEL CONFRONTÉ À LA VIOLENCE CONJUGALE.

Vous pouvez contacter, de manière anonyme, la ligne écoute violences conjugales au 0800 30 030 (numéro gratuit). Ce numéro est accessible 24h/24 et 7j/7.



ce n'est pas une ligne d'urgence (101 POLICE).

Vous serez écouté, informé et orienté.



[www.ecouteviolencesconjugales.be](http://www.ecouteviolencesconjugales.be)

0800 30 030



PAR MAUD VERJANS

## COMMENT FAIRE CONNAÎTRE SES SOUHAITS DE FIN DE VIE ?

Nous sommes régulièrement interpellés par des citoyens sur cette question délicate. C'est notamment la question sur la déclaration anticipée relative à l'euthanasie qui nous parvient le plus souvent.

Pour ce faire, il est nécessaire de remplir un formulaire, disponible auprès du Service Etat Civil de la commune ou bien à l'adresse suivante : [www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth\\_theme\\_file/formulaire\\_de\\_declaration\\_euthanasie.pdf](http://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/formulaire_de_declaration_euthanasie.pdf)

Toute personne (majeure ou mineure émancipée) capable d'exprimer sa volonté et possédant un numéro d'identification au Registre National, peut entreprendre cette démarche. La demande est à renouveler tous les 5 ans.

A noter que plus généralement, le service Population-Etat civil peut enregistrer vos déclarations anticipées en matière de don d'organes ou refus de don d'organes (cette démarche est valable à vie) et de mode de sépulture.



Maud VERJANS au **04 383 99 80**

Si vous avez + de 65 ans et que vous êtes dans l'incapacité de vous rendre à l'Administration Communale, vous pouvez contacter l'assistante de vie pour prévoir une visite à votre domicile.



Le CPAS

Astrid DHÔTE au **04 383 70 79**

Amélie NOIRFALISE au **04 383 61 92**

Maud VERJANS au **04 383 99 80** (+ 65 ans)

Permanences : le lundi de 8h30 à 10h30 et de 14h00 à 16h00 ou le jeudi de 10h00 à 12h00.



PAR MURIEL DAGRAIN

## UNE CHARTE RELATIVE À LA DIVISION D'IMMEUBLES EN PLUSIEURS LOGEMENTS

**Sur nos communes, nous constatons de nouvelles demandes de logement par des ménages plus petits: personnes seules, jeunes ménages sans enfants, familles monoparentales, personnes vieillissantes n'ayant plus besoin d'un grand logement.**

L'idée de diviser des bâtiments pour y créer plusieurs logements est une solution. Des logements plus petits seront également moins consommateurs en énergie, ce qui participe à la réponse aux enjeux climatiques.

Afin de développer ces projets de division tout en préservant la qualité et le cadre de vie au sein des villages, les communes ont donc demandé à disposer d'un outil pour préserver la qualité de vie des occupants et du quartier en limitant certaines nuisances, pour préserver et améliorer la confortabilité des logements, pour garantir la santé: insalubrité, diminution de l'hygiène de vie, fatigue, stress, etc. et pour limiter les incidences sur l'environnement: trafic, stationnement, pollution sonore et visuelle, etc.

Une charte est en cours d'élaboration avec un groupe de personnes représentant les communes: échevin(e)s, conseiller(ère)s en urbanisme, président(e) de CPAS, représentant de CCATM, etc. Les recommandations aborderont la conception et l'aménagement intérieur, le respect de l'architecture de l'immeuble, les raccordements aux réseaux, le stationnement, les locaux de rangement et autres équipements, la salubrité et la sécurité, les aspects énergétiques, les autorisations à demander, etc.

Les recommandations et indications seront utilisées de manière nuancée, pour tenir compte du contexte environnant bâti et non bâti. Elles n'ont évidemment pas pour vocation de se substituer aux normes réglementaires préexistantes, mais plutôt de compléter celles-ci, en apportant un éclairage concret, pragmatique à leur bonne et adéquate application sur le terrain. Cette division d'immeubles devra être conçue de façon à valoriser une qualité de vie pour tous, et intégrée à son contexte.

La charte a pour vocation de servir de document d'encadrement permettant aux collèges et aux services de l'urbanisme de prendre les meilleures décisions en matière de division de logement, mais également d'être un outil de sensibilisation des demandeurs potentiels.



**Cette division d'immeubles devra être conçue de façon à valoriser une qualité de vie pour tous, et intégrée à son contexte.**



Une réalisation du GAL Pays des Condruses

[www.galcondruses.be/logement](http://www.galcondruses.be/logement)



PAR MICHEL EVANS

## BRÛLER, SOURCE DE POLLUTION

L'incinération sauvage des déchets ménagers constitue une importante source de pollution des sols et de l'air. Celle-ci peut produire 10 000 fois plus de dioxines, furanes, ... que dans un incinérateur industriel aux températures de combustion plus élevées et aux fumées filtrées. Les risques sur la santé de l'auteur du feu sont réels, mais aussi sur celle des voisins. De nombreux comportements peuvent en outre être constitutifs d'infractions environnementales, sanctionnées financièrement ou judiciairement.

En Wallonie, il est interdit de brûler des déchets. Si les dispositions légales sont très claires, force est de constater qu'elles sont peu connues ou mal respectées. Le Code rural tolère uniquement l'incinération de déchets de jardin à un minimum de cent mètres des habitations, des vergers, des haies, du blé et de la paille et des lieux où le lin est mis à sécher. Des mesures plus strictes encore peuvent être arrêtées en cas de sécheresse ou de grand vent.

Des potagers ou des terres de culture peuvent être pollués à proximité des feux. Sont particulièrement concernés les légumes et plantes dotés de larges feuilles, lesquelles constituent alors de véritables capteurs à dioxine. En les consommant, les hommes et les animaux font entrer la dioxine dans leurs chaînes alimentaires.

**L'incinération d'autres déchets tels que les papiers, cartons, et à plus forte raison les bouteilles et emballages en plastique ou les déchets toxiques est rigoureusement interdite**

et agréments liés à la qualité de sa production. Ces pertes très importantes pourraient être récupérées chez l'auteur des faits !

L'incinération d'autres déchets tels que les papiers, cartons, et à plus forte raison les bouteilles et emballages en plastique ou les déchets toxiques est rigoureusement interdite selon les prescriptions du décret de la Région wallonne du 27 juin 1996 relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique.



D'autres risques pour la santé existent, telles les affections respiratoires, le cancer du poumon, etc.

Si votre voisin peut dès lors consommer des légumes impropres à la consommation, l'agriculteur peut se voir retirer des primes

### LES ABEILLES



Notre commune a adhéré au plan *Commune Maya* initiée par les instances régionales. Chez nous, 350 espèces sauvages d'abeilles et de bourdons fécondent les fleurs et assurent la reproduction de plus de 80 % de nos espèces végétales. Un tiers de l'alimentation humaine et trois quarts de nos cultures agricoles dépendent de la pollinisation par l'intermédiaire des insectes.

Aider les abeilles dans leur rôle de pollinisation est essentiel pour nous tous, abeilles, nature et humains !

S'inscrire dans le Plan Maya, revient non seulement à agir en faveur des insectes pollinisateurs mais aussi, à assurer la pérennité de notre agriculture et à redéployer notre biodiversité. Force est néanmoins de constater que la population de ces petites ouvrières subit une régression inquiétante ces dernières années. Une des principales causes de ce déclin n'est autre que la diminution des ressources alimentaires disponibles. Les abeilles ont besoin de pollen en quantité, en diversité et en qualité pour survivre.

La seule réponse que nous pouvons apporter à ce problème est de reconstituer dans nos paysages des espaces riches en plantes mellifères et sans pesticide, notamment en début et en fin de saison, lorsque leur nourriture est plus rare. Quatre règles sont à observer pour l'aménagement et la gestion des espaces verts en faveur des pollinisateurs. Il est essentiel de supprimer les pesticides, de prévoir des floraisons précoces et tardives de nos plantes, mais aussi successives.

A la sortie de l'hiver, les saules, prunelliers, cornouiller mâle ou encore le noisetier seront appréciés. Il en ira de même pour le perce-neige, la jonquille ou la violette sauvage.

Fin de l'été, les dernières floraisons apporteront aux abeilles des réserves essentielles, riches en sucres et en protéines, pour les aider à passer l'hiver. Ce sont alors les floraisons tardives des lierres, succises des prés ou Verge d'Or qui les intéresseront.

Durant la bonne saison, une floraison abondante leur assurera un maximum de nourriture. A nous tous donc de réagir en pensant à elles, à leur avenir et au nôtre !



PAR GEOFFROY GERMEAU

## RÉNOV'ENERGIE

Dd

Saviez-vous que 31 % des émissions de CO<sub>2</sub> du territoire sont liées aux logements, et en particulier au chauffage de ceux-ci ?

Que dans de nombreux cas, compte tenu des aides publiques et économies d'énergie, une rénovation énergétique est rentable ?

La Commune de Anthisnes, avec le GAL, la Région Wallonne et l'Union Européenne, vous aide à y voir plus clair via l'opération Renov'Energie qui permet un accompagnement personnalisé et gratuit à la rénovation énergétique de votre bâtiment.



[www.renovenergie.be](http://www.renovenergie.be),  
via le GAL Pays des Condruses  
[ecopasseur@anthisnes.be](mailto:ecopasseur@anthisnes.be)



## JOURNÉE INTERNATIONALE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Comme chaque année, le deuxième samedi du mois de mai, accueille la journée internationale du commerce équitable. Alors ce samedi 9 mai 2020 est une bonne opportunité pour vous familiariser avec ce sujet, si ce n'est déjà fait et pourquoi pas, passer les portes d'un magasin spécialisé pour y participer à une activité spéciale ? C'est également l'occasion de glisser un ou plusieurs produits équitables dans votre panier lors de vos courses hebdomadaires et ainsi faire de belles découvertes gustatives qui ont du sens. De nombreux produits équitables sont en vente dans les commerces locaux de la commune, pensez-y !



## GESTION DURABLE DES FORÊTS COMMUNALES

Dd

Anthisnes compte 3 707 hectares. Les bois représentent 28 % de cette surface, soit 1 038 hectares, dont 284 sont propriété communale. La nôtre s'étend aussi sur Esneux, à raison de 230 hectares. La gestion de ce domaine est confiée au DNF, le département Nature et Forêts de la Région wallonne, lequel travaille en parfait accord avec les instances communales.

Soucieuse d'une gestion durable de ce domaine, notre commune s'est inscrite dans l'authentification PEFC. Cette certification forestière vise à garantir une gestion forestière respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Ce label offre à l'acheteur de produits bois ou papier la garantie que son choix d'achat soutient la sylviculture responsable.

Le programme de reconnaissance des certifications forestières, *Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes*, a été mis en place en Wallonie dès 2002. Les principes fondamentaux du système sont l'ouverture au dialogue, la recherche de consensus, la transparence, une évaluation périodique et une amélioration continue du plan. La procédure PEFC implique tous les acteurs dans le domaine du bois : propriétaires forestiers, organisations environnementales, industries de la chaîne du bois, scientifiques et usagers de la forêt.

A l'heure actuelle, PEFC est le plus important système de certification forestière au monde, représentant plus de 243 millions d'hectares de forêts, dont 289 000 en Wallonie. Concrètement, plus de 50 % de la surface forestière wallonne est ainsi certifiée !

Propriétaire forestier, notre commune s'engage à gérer ses forêts conformément aux quatorze recommandations de la charte PEFC et à accepter le contrôle d'organismes de certification indépendants. La préservation de cet espace dépend de notre volonté à transmettre aux générations futures un espace de qualité, géré au mieux des intérêts présents et futurs de la collectivité.

Notre domaine forestier a déjà été audité, notre certification reste maintenue. Une analyse de risque basée sur le type de sol et d'essence devra désormais être réalisée avant chaque exploitation, y compris pour l'exploitation des lots d'affouage. Le département Nature et Forêts a intégré cette contrainte dans sa mission.

En outre, un relevé des arbres morts ou d'intérêt biologique, signalés dans nos forêts par un triangle, a été établi afin de mieux suivre leur évolution dans le temps et maintenir la biodiversité.



PAR MICHEL EVANS

## LE BUDGET COMMUNAL 2020

**Le budget ordinaire présente un boni cumulé avec les exercices antérieurs de 907 018,80€. Un prélèvement de 655 000,00€ est prévu en vue de financer les investissements. Le boni de l'exercice 2020 s'élève à 55 154,87€. Le budget extraordinaire, celui des investissements, a été arrêté à 1 647 095,42€, avec un financement par fonds propres à hauteur de 45,3 %, 20,72 % au moyen de subsides et 33,98 % par emprunt.**

Au service ordinaire, les traitements, pécules de vacances et cotisations patronales sont prévues pour le personnel. Les dotations à la police, aux services de secours, à la crèche communale, au Cpas, sont prévues également. Les subsides au Patro, à l'Amicale des 3x20 et aux clubs sportifs sont reconduits. Les travaux forestiers sont financés à hauteur de 33 800€.

Quatre nouveaux engagés vont remplacer les futurs retraités du service des travaux et le secrétariat communal sera renforcé d'une unité. Les recettes ordinaires de transferts évoluent favorablement et contribuent largement au financement de projets initiés les années antérieures, voire de nouveaux à mettre en place !

Le PIC -plan d'investissement communal- est valorisé à hauteur de 890 000€, couverts par un subside de 305 331,24€. Les menuiseries et la toiture de la maison acquise rue du Vieux-château seront rénovées, ainsi que le chauffage de la de la maison de village de Tavier, dont le toit accueillera des panneaux  photovoltaïques. La seconde phase de rénovation de la rue Arthur Pironon sera réalisée.

Toujours niveau voiries et sur fonds propres, les rues des Carrières, de la Libération seront rénovées, tandis que la rue de la Bruyère, en sa partie haute, sera asphaltée.

 130 000€ permettront de rénover la toiture de l'école communale d'Anthignes-Centre, l'isolation devrait nous donner accès à un subside de 80 % du coût de celle-ci.

La crèche communale fonctionne au mieux mais les normes de l'ONE évoluent. Les groupes sont désormais de 7 enfants et non plus 6. Cette crèche de Vien accueille 18 enfants, elle devra évoluer vers 21, ce qui nécessite de procéder aux dernières finitions de l'étage. 25 000€ sont prévus à cet effet

Un grand merci à l'ensemble du personnel communal qui s'est mobilisé autour de Madame Aude Harray, désignée au sein du secrétariat communal pour gérer les matières liées au budget et qui a démontré ses aptitudes. Une belle première !

### 4 JOBS ÉTUDIANT AU SERVICE DES TRAVAUX CET ÉTÉ

Comme les années précédentes, la commune engagera 4 étudiants pour travailler avec les ouvriers communaux et au profit de la population.

C'est donc à nouveau une belle opportunité pour expérimenter le monde du travail et se faire un petit pécule. Quatre étudiants, durant un mois chacun, pallieront partiellement l'absence des ouvriers en congé. Il s'agit de travailler à l'entretien de voiries et de bâtiments, ou d'aider les associations (horaire fixe de 8h00 à 16h06).

Si pareille expérience t'intéresse, adresse ta candidature au Collège communal pour le 15 mai prochain au plus tard, en joignant une attestation stipulant ton statut d'étudiant(e) délivrée par l'établissement scolaire que tu fréquentes ainsi qu'une attestation émanant du site *Student@work*. Les priorités sont fixées en fonction de l'ordre établi par le Conseil communal.

Avant de signer un contrat, tu devras te soumettre à un examen médical, comme tous les membres du personnel. La brochure sur le *travail des étudiants* est disponible à l'asbl *Infor-Jeunes* à Huy (085 25 57 86)

À renvoyer pour le 15 mai 2020 au plus tard à  
Administration communale, Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthignes

Je soussigné(e) .....

souhaite travailler au Service des Travaux de la commune d'Anthignes en juillet/août 2020

né(e) à ..... le ..... / ..... / .....  
(réservé aux étudiant(e)s né(e)s avant le 01.07.2002)

domicilié(e) à 416 ..... Anthignes,

rue ..... n° .....

GSM ..... courriel .....

Je joins une attestation de mon établissement scolaire stipulant mon statut d'étudiant(e) ainsi qu'une attestation *Student@work*.

Signature :



Secrétariat communal : Christine SWENNEN : **04 383 99 93**  
Échevin : EVANS Michel **0476 84 43 15**



PAR PIERRE-JEAN HENROTTIN

## DU 30 AVRIL AU 3 MAI, LES ANTHINOISES FÊTENT LEURS 20 ANS !

C'était à la fin du mois d'avril 2000. Dubitatifs et étonnés, les habitants du centre d'Anthisnes voyaient s'ériger des chapiteaux sur la place Legros et des tentes SNJ alignées avenue de l'Abbaye. On en parlait pourtant depuis quelques temps, Anthisnes allait accueillir pour la toute première fois un festival musical. Le projet, mené par quelques amis, habitants de la commune, avait été présenté quelques mois auparavant aux autorités locales qui, directement, avaient encouragé et soutenu l'initiative.

30 avril au 3 mai 2020  
à Anthisnes

Les  
**Anthinoises**  
Festival de Wallonie  
des Musiques & Cultures Celtiques



C'est ainsi que le soir du vendredi 28 avril 2000, dans la grande salle de l'Avouerie, qui accueillait pour l'occasion une véritable crêperie bretonne, on inaugura *Les Anthinoises, Musiques & Culture de Bretagne & de Wallonie*. 7 concerts sous chapiteau, des conférences, des expos, un petit marché artisanal, de la bière et des découvertes gastronomiques, tel était le programme du week-end. Avec un soleil radieux, 4 000 visiteurs et une formidable ambiance festive, l'évènement fut un succès inespéré (En recherchant *Anthinoises 2000* sur Youtube, les curieux et les nostalgiques peuvent s'y replonger au travers d'un reportage réalisé alors par une équipe française – qualité VHS d'origine garantie !). De quoi convaincre les organisateurs de remettre le couvert deux ans plus tard et de faire de cet événement qui, à l'origine, devait être unique, un festival biennal.

C'est ainsi que, du 30 avril au 3 mai prochains, Anthisnes accueillera pour la 11<sup>e</sup> fois son festival, devenu depuis lors *Les Anthinoises, Festival de Wallonie des Musiques & Cultures celtiques*.

Certes, le festival a bien grandi. Avec plus de 30 concerts sur 3 scènes, un vaste village artisanal, des spectacles de rue, un Espace aux Contes, des expos, des

rencontres d'auteurs... c'est plus de 20 000 visiteurs venus de toute la Belgique et des régions frontalières que les Anthinoises attirent désormais à chaque édition. En 10 éditions, près de 220 concerts de groupes et artistes issus de toute l'Europe, mais également parfois de beaucoup plus loin (Australie, Québec, États-Unis... et même Mongolie !) ont été programmés, faisant des Anthinoises un rendez-vous incontournable pour les amateurs du genre.

L'esprit est pourtant demeuré le même. Le comité d'organisation s'est étoffé, mais est toujours exclusivement bénévole. Le programme des concerts est original, basé sur la découverte et la qualité tout en restant festif, convivial et accessible à tout public. Les spectacles et activités sont variés, faisant des Anthinoises un lieu de plaisir et de découvertes pour tous les goûts et tous les âges, une fête à vivre en famille ou entre amis. Bien entendu, nous persistons à mener une politique d'accès à la culture pour tous en proposant de nombreuses activités et spectacles gratuits. Et, là où un ticket est requis, celui-ci reste à un prix démocratique, gratuit pour les enfants et avec des actions spéciales pour les personnes précarisées. Le souci environnemental est venu, lui aussi, à l'ordre du jour : utilisation de gobelets consignés, mise en place d'une gestion des déchets avec l'appui d'Intradel... 



Ce qui a, en fait, le plus changé depuis la première édition, c'est la perception de nos concitoyens. De manifestation organisée par quelques passionnés et attirant surtout un public externe, les Anthinoises sont devenues le festival de tou(te)s les Anthinois(e)s. Un long week-end que l'on attend avec impatience pendant deux ans et qui, à côté de son aspect *interceltique* est aussi notre grande et joyeuse *fête au village* à laquelle participent diverses associations locales et de nombreux bénévoles et qui, de ce fait, constitue un projet fédérateur et de cohésion sociale pour toute notre communauté.

Alors, n'hésitez pas, réservez votre week-end prolongé du 1<sup>er</sup> mai, invitez vos familles et amis et venez faire la fête aux Anthinoises. On vous attend nombreux dès le jeudi 30 avril au soir !

## L'ÉDITION 2020 : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

20 ans, cela se fête ! Et pour le faire dignement, le comité d'organisation a mis les petits plats dans les grands. Grâce aux hasards du calendrier qui, cette année, fait tomber le congé du 1<sup>er</sup> mai un vendredi, le festival pourra s'étaler sur 3 journées complètes précédées d'une grande soirée d'ouverture. Rendez-vous donc le jeudi 30 avril dès 20h, en compagnie d'artistes bretons, dans le grand chapiteau *Le Chaudron des Trolls* sur la Place Legros pour vivre la *Nuit des XX ans*, une soirée d'ouverture et d'anniversaire gratuite pour tou(te)s ! Au programme, de la musique celtique festive et de la danse au cours d'un fest noz (bal folk breton) endiablé.



Vendredi, samedi et dimanche le festival s'éveillera dès 10h avec l'ouverture du Village celte, notre grand marché artisanal animé en permanence de musiciens et artistes de rue. Celui-ci prendra place tout le long de l'Avenue de l'Abbaye et sur le parking Omalius. Peu après, dans la grande salle du château de l'Avouerie, la Brasserie du Donjon accueillera les gourmets pour des découvertes gastronomiques autour de bières d'exception : dégustations commentées et beer pairing seront au programme. Au rez-de-chaussée, artisans d'art, éditeurs spécialisés, auteurs et illustrateurs feront découvrir leur talent. C'est dans l'après-midi que s'ouvrira *Le Pavillon des Bardes*. Situé dans la cour de la Ferme Saint-Laurent, il proposera des concerts de musique traditionnelle, folk et blues acoustique interprétés par des artistes belges et étrangers de haut-niveau : un vrai régal pour les mélomanes. Située dans notre chapiteau-brasserie, la *Scène aux Découvertes* accueillera, dès 14h, de nombreux concerts gratuits dans une chaude ambiance de pub irlandais tandis que, dans le jardin de l'Avouerie, l'*Espace aux Contes* enchantera petits et grands enfants avec ses conteurs, conteuses et marionnettistes.

Lorsqu'en fin de journée, tous ces lieux de fête et de découvertes fermeront progressivement leurs portes jusqu'au lendemain, vous aurez rendez-vous sur la place du village pour 3 nuits de concerts d'artistes internationaux dans la chaude et conviviale ambiance du *Chaudron des Trolls*.

## EN PRATIQUE

Seul l'accès aux chapiteaux *Le Chaudron des Trolls* (sauf le jeudi 30/4 au soir) et *Le Pavillon des Bardes* est payant. Les tickets donnent accès aux deux lieux. Les enfants accompagnés entrent gratuitement jusque 14 ans. Ces tickets, à prix démocratiques, sont en vente par Internet ([www.anthinoises.com/ticket](http://www.anthinoises.com/ticket)) et à la boutique de l'Avouerie.

Pour le bon déroulement du festival et la sécurité de tous, des mesures particulières de circulation seront prises en coordination avec les autorités. Certaines rues seront fermées à la circulation, d'autres mises en sens unique. Les riverains



PAR ETIENNE BOURS

## INUTILE DE CHERCHER NOISE AUX ANTHINOISES !

**Le regard d'Etienne Bours, journaliste et critique musical, auteur notamment du Dictionnaire thématique des musiques du monde et de La Musique Irlandaise (Ed. Fayard) et, par ailleurs, collaborateur du festival**



en seront, bien entendu, informés en temps voulu. Merci à toutes et tous de vous y conformer. Sachez également que, grâce à l'amabilité des Ets. Legros, un grand parking gratuit sera accessible à partir de la rue des Carrières.

Bien que les organisateurs fassent le maximum pour réduire les nuisances pour les riverains, il est inévitable qu'une fête de cette ampleur ne cause quelques désagréments. Nous nous en excusons par avance et nous vous souhaitons de vivre, avec nous, d'excellentes Anthinoises 2020 !

En ce début 2020, plus que jamais, on serait en droit de se demander ce que recouvre encore ce mot *culture* tant il est servi à toutes les sauces. Culture officielle, sponsorisée, médiatisée, subtils arrangements entre maisons de productions, d'éditions et grandes chaînes de télévision, vaste marché commercial de plus en plus globalisé... ? Que devient donc la culture de nos régions, de nos parlers, de nos expressions quotidiennes, de nos évolutions de société ? Une réponse est difficile à dégager mais le domaine des festivals de musique est un terrain idéal pour au moins tenter une analyse.

A ce titre, les Anthinoises éveillent plus d'une réflexion que les méga festivals ont étouffées depuis longtemps sous les coups de boutoir de leurs machines à consommer.

A y regarder de plus près, à oser comparer, à se frotter à la diversité de la programmation, on comprend que ce festival brille par une certaine audace. D'année en année, la programmation se fait de plus en plus éclectique en misant sur une qualité sans cesse grandissante.

Artistes venus de Hollande, Pologne, Belgique (Flandre comprise), Bretagne, Ecosse, Pays de Galles, Irlande, autres régions de France, Québec, Louisiane, Italie, Mongolie, Scandinavie, Espagne... Sans tomber dans les actuels clichés des festivals world, sans s'enfoncer dans les clichés des festivals folk, sans s'embarquer dans les clichés des festivals rock et autres machins qui vous parlent de musiques urbaines. Les Anthinoises sont dans TOUT, mais surtout dans la simplicité et la sincérité qui poussent à faire découvrir des musiques qu'on aime. Soient-elles du monde, folk, pop, rock, blues, rurales ou urbaines. L'ensemble donnant une idée très rock'n'roll finalement parce que ce sont toutes des musiques assez spontanées, vivantes, communicantes et qui aiment que ça bouge. Le tout représentant pourtant une sacrée part de risques. Pas de vraie tête d'affiche (ou si peu), pas de concessions, pas de concerts spectaculaires avec déguisements et artifices divers... De la musique, de la musique, de la musique... Il me semble que les Anthinoises font aujourd'hui une démonstration exemplaire de ce que peut être un festival de musique original, pas comme les autres. Des entrées très démocratiques, des possibilités d'écoute très différentes selon les scènes, une infrastructure parfaite qui met artistes et public à l'abri des



Programme détaillé et infos : [www.anthinoises.com](http://www.anthinoises.com)  
Renseignements : [info@anthinoises.com](mailto:info@anthinoises.com)



- Dépliant programme disponible dans les commerces Anthinois
- Accès au site et nombreux spectacles gratuits
- Tickets pour les concerts payants en prévente à l'Avouerie d'Anthisnes



intempéries, des boissons à prix correct (capitale différence entre bière et soft !). Le tout dans une sorte d'anonymat parce que snobé ou regardé de haut par les grosses fêtes musicales des autres régions. Anthises aurait donc un petit festival régional, provincial, qui fait sourire la capitale. Pas une ligne dans *La grande presse* en vingt ans ! On ne sait comment estampiller cette rencontre bisannuelle qui n'entre pas dans le catalogue des festivals et de leurs étiquettes. Parce que la programmation se fait ouvertement mais avec une conscience assez aiguisée. Musiques celtes ? Ça en fait rire plus d'un bien sûr. Excepté que le festival touche réellement ces musiques dans ce qu'elles ont de meilleur tout en poussant l'exploration au-delà de ses limites. L'étiquette celtique n'est pas utilisée comme une frontière à ne pas dépasser mais comme une ouverture vers tout ce qui est susceptible de plaire à ceux qui aiment les musiques des régions celtes. Acoustique ou électrique ne sont pas des limites non plus. Le rock, le blues, le reggae, le ragga, un peu de rap et de human beat box ont plané sur les précédentes éditions. Autant que diverses traditions profondes ancrées dans des terroirs qui ne cherchent qu'à partager. Musiques cajun, irlandaise, bretonne, écossaise, blues du Mississippi, valse et mazurkas, bourrées et polkas, cercles circassiens et laridés, airs des Appalaches ou de New Orleans, rythmique à la Clash, paroles engagées, trances du Salento, danses du Connemara... Pouvait-on vraiment deviner cette ronde mondiale dans laquelle nous ont emmenés tous ces musiciens et chanteurs ? Quand les organisateurs eux-mêmes sont bluffés, c'est gagné. Mais ce n'est d'autant plus que le public fut toujours conquis et surpris autant, si pas plus, que les organisateurs.

Les Anthinoises ont créé une recette profondément humaine consistant à allier les passions des uns et des autres avec la simple envie de participer à une aventure collective qui rassemble uniquement des bénévoles travaillant pour une idée commune. C'est important de la rappeler à l'heure où tant de festivals sont devenus d'énormes entreprises commerciales.

Sans doute avons-nous là un bel exemple de ce qu'on est en droit d'appeler *culture*...





MARCEL SAUVAGE

## VILLERS-AUX-TOURS AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?

Il s'agit du haut de la rue de La Fecher, la prise de vue date de 1909 ou de 1908 et a été effectuée, approximativement à hauteur du n° 65 actuel. Cette carte postale a circulé le 14 juillet 1910 entre Anthisnes et Liège. Le nom *fêcher* apparaît dès 1594 dans des documents conservés aux archives de l'État à Liège.

Èl fêchire hameau dont les maisons s'échelonnent aux deux côtés de la voye d'Esneux, entre le château de Villers-aux-Tours et Targnon ou encore en 1622 *ung cortil ou jardin...gissant et sci-tué en la feschier joindant aux héritages del heyd.*

Source; Toponymie de Villers-aux-Tours par Edgard Renard, professeur à L'athénée Royal de Liège.



### BALADES EN PLEINE NATURE

Depuis plus de vingt ans, notre commune développe des balades guidées, gratuites et ouvertes à tous. Une manière de découvrir ou de revoir des lieux oubliés, ou qui ne font pas partie des sites que nous fréquentons habituellement. Le mois de mai est aussi le bon moment pour observer les oiseaux migrateurs qui nous reviennent ou occupent depuis peu un territoire qui sera le leur jusqu'à la prochaine migration.

Les deux dates arrêtées pour 2020 sont les 3 mai et 4 octobre. Pour les courageux qui cumuleront avec *Les Anthinoises*, le départ est fixé le 3 mai à 9h30, au terrain du club de petite aviation, CRPAL, rue Eugène Renard à Anthisnes. Le 4 octobre, toujours à la même heure, nous partirons de la place communale Joseph Legros.

N'oubliez pas d'enfiler des chaussures et vêtements appropriés au temps annoncé, et d'emporter éventuellement des jumelles. Le parcours sera d'environ 5-6 kilomètres !

Les chiens resteront à la maison, de manière à ne pas perturber l'observation !

# 100 ans

## L'ACADÉMIE OURTHE-VESDRE-AMBLÈVE FÊTE SES 100 ANS

L'Académie Ourthe-Vesdre-Amblève fête cette année le centenaire de l'enseignement de la musique sur le territoire de la commune d'Aywaille les samedi 2 et dimanche 3 mai 2020.

En effet, c'est en 1920 qu'a été ouverte à Aywaille la première école de musique sous la dénomination L'AURORE. Au cours de l'histoire, cette petite école a évolué pour devenir un Centre régional d'enseignement artistique agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, appelé Académie Ourthe-Vesdre-Amblève. Son territoire s'est fortement étendu puisque, actuellement, l'Académie fonctionne en partenariat avec plusieurs communes de la province de Liège (Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Liège/Sart-Tilman, Sprimont) ainsi qu'avec Durbuy en Province du Luxembourg. La population scolaire avoisine les mille élèves. L'offre au niveau de l'enseignement s'est également enrichie par la danse et les arts de la parole. Le conseil d'administration de cette asbl,



pouvoir organisateur, a souhaité marquer cet anniversaire par l'organisation d'un événement à l'éclat particulier, les 2 et 3 mai prochains au Centre récréatif de Remouchamps, concrétisé par quatre concerts mêlant musique, théâtre et danse avec, comme toile de fond, le regard d'un enfant sur un monde à la dérive.

 Académie O.V.A. **04 384 60 11**  
**info@academie-ova.be**  
**www.academie-ova.be**  
 Facebook

PAR LES ENSEIGNANTES



## ECOLE COMMUNALE D'ANTHISES: PLEIN FEU SUR LES MATERNELLES

Les enfants fréquentant notre école en maternelle sont répartis dans deux jolies classes et sont encadrés par deux enseignantes: madame Willems et madame Corinne. Ils sont également accompagnés tout au long de la semaine d'une assistante maternelle dévouée, madame Alev, qui veille à leur bien-être en leur procurant l'affection, le soutien et le réconfort nécessaires pour entamer leur scolarité.

Ces deux classes ont été bien pensées afin de répondre aux besoins de chaque enfant:

- coin change avec point d'eau, bibliothèque, cuisine, mezzanine, ...
- local exclusivement dédié à la sieste où chaque enfant dispose de son lit et de ses effets personnels
- repas pris en *petit comité*, avant les élèves du primaire
- plaine de jeux extérieure aménagée pour les 2-6 ans, avec dalles en mousse au sol

Les activités proposées sont multiples et adaptées:

- du développement artistique, avec de la peinture en expression libre et une exposition
- de la musique, avec l'enseignante et sa guitare ou les Jeunesses Musicales, à l'Opéra ou à l'Orchestre Philharmonique
- de la psychomotricité encadrée par le professeur de gymnastique et l'assistante maternelle, lors des journées Céréki (avec accoutumance à l'eau) une fois par mois ou encore l'apprentissage du vélo à deux roues dans la cour de l'école
- des promenades, des découvertes et des rencontres dans le village
- de la lecture (notre projet d'établissement) grâce au coin bibliothèque, au quart d'heure de lecture quotidien, à l'emprunt de livres à la bibliothèque communale ou au Bibliobus

- des sorties culturelles en lien avec le projet d'établissement (expositions, visites, cinéma, ...)
- des échanges avec les classes primaires lors de projets scolaires tels que l'entretien du jardin de la cour, la fête de la Saint-Nicolas, le concert de Noël, le spectacle de l'école, ...
- des valeurs citoyennes, respect de la nature, respect des autres, coopération, solidarité, entraide, ...
- des partenariats: tri des déchets avec Intradel, récolte des piles avec Bebat, collations et repas sains avec l'asbl Devenir

Cet environnement familial, où tous les enfants se connaissent et où les grands prennent soin des petits, permet d'évoluer à son propre rythme, offre à chacun un sentiment de sécurité et devient le trait d'union idéal entre le milieu d'accueil et l'enseignement primaire.

Pour découvrir cette petite école et rencontrer l'équipe pédagogique, n'hésitez pas à nous rendre visite, lors de notre journée portes ouvertes du dimanche 7 juin ou sur simple rendez-vous au **04 383 61 94**.

### L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Accueil/M1 .....	Corinne Toussaint
M2/M3 .....	Jacqueline Willems
P1/P2 .....	Valérie Defossé
P3 .....	Anne-Marie Michel
P4/P5 .....	Valentine Pirlet
P6 .....	Carine Labrune

PAR LES ENSEIGNANTES

### QUE DE PROJETS EN RÉALISATION À LIMONT...

Depuis plusieurs années, le quart d'heure lecture, les livres du prix Versele, les ateliers autour du respect des consignes prennent part à notre projet éducatif. Afin de poursuivre nos missions pédagogiques et de susciter davantage le goût de la lecture, cerise sur le gâteau, nos boîtes à livres font enfin partie de notre vie quotidienne.

Côté cour, quel bonheur de voir nos élèves s'y glisser afin d'y découvrir des trésors littéraires... Côté rue, un véritable lien entre l'école et le village s'est développé grâce à cette boîte à livres qui, au sens propre comme au figuré, déborde d'ouvrages de toutes sortes.

Et le projet *ART & SPORT*? Côté *ART*: notre comédie musicale avance à grands pas et nos jeunes artistes prennent beaucoup



de plaisir à danser, chanter et s'exprimer en musique. Il faudra attendre le prochain bulletin communal pour vous conter le résultat de notre spectacle.

Côté *SPORT*: depuis le mois de mars, un partenariat avec l'Espace Corolle nous permet l'accès à des séances de relaxation dynamique et de pleine conscience pour nos élèves. Des techniques et approches afin de détendre le corps et l'esprit au service de nos apprentissages.



[www.ecoledelimont.be](http://www.ecoledelimont.be) – Facebook (école de Limont)



PAR ANNE STEVELER-PETITJEAN



## LES PROJETS CONTINUENT À SAINT MAXIMIN

### L'alimentation saine est au cœur du quotidien de notre école

Durant le trimestre dernier, chaque classe a exploré ce sujet sous diverses formes.

Les enfants de maternelle ont eu la chance de recevoir le Chef sans Toque (Mike Cuyppers), de notre village, afin de confectionner d'excellentes boules d'énergie. Les enfants du primaire recevront bientôt sa visite. Merci à Mike pour son savoir-faire, sa gentillesse et son implication dans ce projet.

L'asbl *Devenirs* nous a, également, appris à réaliser du granola. Merci à eux. Ce granola a été servi aux enfants lors de notre traditionnel petit déjeuner de Noël où le parrainage des plus petits par les plus grands a permis de passer un merveilleux moment de partage. Chaque enfant a, avec grande fierté, échangé une carte de vœux avec son parrain ou son filleul. Traditionnellement, le petit déjeuner a été suivi d'une célébration à l'église où les familles ont pu nous rejoindre et participer. Bravo à tous pour votre implication.

En janvier, les enfants de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaire ont eu la chance de participer à l'animation TIP-TOP organisée par la Province de Liège. Ce projet promeut une alimentation saine, l'exercice physique et le bien-être. Les enfants sont partis à la découverte de Gluton et de ses conseils pour manger sainement. Ils ont été confrontés à la publicité alimentaire trompeuse afin d'apprendre à développer une réflexion critique sur les images qui nous entourent.

Quant aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire, l'asbl *Devenirs* a fait vivre une activité liée au sucre. Ainsi, les enfants ont pu se rendre compte de la quantité de sucre que nous consommons en moyenne sur une journée. Les élèves de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> primaire ont travaillé sur la pyramide alimentaire et ont, par la suite, tenté de composer des repas sains et équilibrés.

Afin de nous aider dans nos projets, nous cherchons à récolter des dictaphones, des casques audio, des tablettes... dont vous n'avez plus l'utilité.

Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez téléphoner à M<sup>me</sup> Brisbois (directrice) au **04 383 66 17**.

Merci de votre aide et à très bientôt pour la suite de nos projets !

**ÉCOLE LIBRE ST MAXIMIN ANTHISNES**

## UN NOUVEAU LOCAL POUR LES ENFANTS DU PATRO, UN RÊVE QUI DEVIENT RÉALITÉ !

Depuis février 2017, date de la création de notre asbl *Les Amis du Patro de Tavier*, nous réalisons de nombreuses activités pour collecter des fonds afin de construire un nouveau local pour les enfants du Patro. Vous êtes nombreux à avoir acheté nos billets de tombola en 2017, collecté les pièces rouges, dégusté nos box APThai aux Anthinoises, acheté nos œufs de Pâques et participé à nos activités. Déjà merci !

Actuellement dans les caves de l'Eglise d'Anthisnes, le local est spacieux mais humide et sombre. Nous avons réalisé avec l'architecte Grégory Milquet, un magnifique projet de construction en paille et ossature bois, sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, une grande salle, une cuisine, des sanitaires et une remise, et à l'étage, des espaces sections. Ce local sera bien sûr réservé aux enfants de Patro le samedi après-midi, mais nous souhaitons le partager avec d'autres associations de la commune. Il sera agréable, lumineux et dans un endroit idéal, à côté de la dalle sportive et du terrain de football de Villers-aux-Tours.

**D** Nous avons choisi de réaliser un local écologique et participatif, en utilisant au maximum des matériaux durables et locaux. Nous espérons démarrer la construction fin 2020. Si vous pouvez nous aider, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Des matériaux et une main d'œuvre moins chers nous permettront de faire des économies. Le terrassement nous est déjà offert par Victor Degive. Notre souhait est

de construire local et de faire appel à des entreprises proches de chez nous. Toute aide, même si elle vous semble minime, est importante.

Depuis le lancement du projet, plusieurs sympathisants ont déjà choisi de nous aider financièrement. Si vous souhaitez, comme eux, nous donner un coup de pouce, vous pouvez soit faire un don, soit verser quelques euros chaque mois, sous forme d'un ordre permanent, afin de participer au remboursement de l'emprunt. Si le total de vos versements atteint au moins 40€ sur l'année, cette somme peut être exonérée fiscalement. Chaque euro compte, les petits ruisseaux font les grandes rivières... Pour l'exonération fiscale, les dons doivent être faits à la FNP, Fédération Nationale des Patros, car elle seule peut délivrer des attestations fiscales (bien mettre en communication: Don pour le patro de Tavier). Toutes les informations se trouvent sur notre site **[www.amis.patro-tavier.be](http://www.amis.patro-tavier.be)**.

Nous vous attendons sur notre stand AP-Thai aux Anthinoises !



PAR TONI PELOSATO



Dons pour le Patro de Tavier  
APT : BE70 1430 9987 3325  
FNP (pour déduction fiscale) : BE68 0011 0289 3434

### UN PROJET PARTICIPATIF SOUTENU PAR LA COMMUNE

Notre commune a décidé de soutenir pleinement le projet de construction d'un bâtiment pour le Patro St-Martin. Concrètement, nous interviendrons à concurrence de 100 000 euros dans la réalisation de ce projet participatif et nous garantissons le prêt que contractera l'asbl *Les Amis du Patro*. Chaque se-

maine, le Patro et ses animateurs dynamiques accueillent plusieurs dizaines d'enfants de notre commune et des environs. Il était naturel d'inscrire notre commune dans le processus participatif que l'équipe dirigeante a initié. Les enfants et leurs animateurs ont besoin de ce local et ils le méritent.



## BE-ALERT : MODIFIEZ ET COMPLÉTEZ VOS DONNÉES DE CONTACT

Vous désirez être alerté directement et gratuitement en cas de situation d'urgence ? Inscrivez-vous sur [www.be-alert.be](http://www.be-alert.be) et complétez le formulaire d'inscription le plus précisément possible. Il est important de bien tenir à jour votre profil sur BE-Alert. Vous pouvez à tout moment modifier, compléter ou même supprimer vos données. Saviez-vous que vous pouviez inscrire dans votre profil jusqu'à 5 adresses différentes ? (votre domicile, votre lieu de travail, une seconde résidence, l'adresse d'un proche fragilisé, ...). Pour ce faire rendez-vous sur la page d'inscription BE-Alert et connectez-vous avec votre adresse e-mail et le mot de passe que vous avez choisi lors de votre inscription. Vous accéderez alors à votre profil et pourrez compléter vos données. Il suffit alors de sauver vos modifications en cliquant sur le bouton 'Confirmer'.

Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal [www.anthignes.be](http://www.anthignes.be) (accès direct – documents administratifs).

Pour disposer des dernières infos, pensez à vous inscrire à notre newsletter et nous suivre sur facebook, twitter et instagram.



## DÉCLARATIONS D'IMPÔTS - AIDE AU REMPLISSAGE

Les fonctionnaires du SPF Finances se déplacent à l'administration communale d'Anthignes pour vous aider à remplir vos déclarations d'impôts (de citoyens) le 6 mai prochain, de 9h à 12h15 et de 13h à 16h30. Attention, il est impératif de prendre rendez-vous préalablement au **04 383 99 85** et ce, uniquement le mardi 21 avril entre 8h30 et 11h30 et le jeudi 23 avril entre 13h30 et 16h00. N'hésitez pas à vous inscrire à la permanence et ce, même si vous n'avez pas reçu votre déclaration vierge par courrier postal.

Votre carte d'identité et le cas échéant, celle des personnes pour lesquelles vous viendrez faire remplir la déclaration, est indispensable. Pensez également à être en possession des informations suivantes : fiches de salaire, attestations et avertissement-extrait de rôle de l'année passée, montant du revenu cadastral, les preuves de paiement qui vous donnent droit à des réductions (emprunts hypothécaires, assurances-vie, dons à certaines institutions, frais de garde d'enfants, dépenses faites en vue d'économiser l'énergie, paiements de rentes alimentaires, ...).



Nous vous rappelons que les bureaux de la Recette des contributions (paiement d'impôt des personnes physiques et du précompte immobilier) sont implantés rue de Fragnée 2, bte 188 à 4000 LIEGE dans la tour des finances. Les numéros de téléphone (**02 578 56 80**) et fax (**02 579 82 16**) restent inchangés. Les déclarations des contribuables de la Commune d'Anthignes sont traitées à Huy, Chaussée de Liège 41.

## PANNES D'ÉLECTRICITÉ



Comment faire face aux coupures d'électricité ou un dégât électrique ? RESA gère le réseau de distribution d'électricité à Anthignes. Elle en garantit notamment la qualité et la sécurité. Vérifiez si le problème ne provient pas de votre installation intérieure. Pour cela, il vous suffit d'abaisser le disjoncteur principal, le différentiel puis les fusibles, ensuite de les remonter dans le même ordre. Si vous n'avez toujours pas de courant, contactez RESA au **04 263 18 80** ou au **04 220 12 11** (24h/24).

Dans le cas d'une coupure due à un déménagement, c'est un fournisseur d'énergie qu'il faut contacter pour pouvoir changer le nom du titulaire du contrat d'électricité.



## MON CONTENEUR À PUCE N'A PLUS D'ÉTIQUETTE, SA CAPACITÉ NE ME CONVIENT PLUS, JE DÉMÉNAGE, ...



Ayez le réflexe call center d'Intradel **04 240 74 74** et [www.intradel.be](http://www.intradel.be) pour toute question relative à vos poubelles.

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES (liste arrêtée au 4.02.2020)

14.11.2019 NDIBUALONJI BWALURU Yanis • Limont  
 20.11.2019 IAMANDY Thomas • Berleur  
 20.12.2019 ADAM Margot • Anthignes  
 24.12.2019 IONAS Sophia • Berleur  
 12.01.2020 VAN BOECKEL Mathys • Anthignes

### DÉCÈS (Liste arrêtée au 4.02.2020)

104.12.2019 GUISSART Georges • Tavier  
 30.12.2019 DELVILLE Lucien • Lagrange  
 07.01.2020 DEGIVE Anne-Marie • Tavier  
 07.01.2020 GILMAN Marie-Claire ép. de M. PASSUELLO Georges • Villers-aux-Tours  
 11.01.2020 HENIN Jean-Claude ép. de M<sup>me</sup> VIEUXTEMPS Yvette • Anthignes  
 13.01.2020 KEYSERS Franciscus vf de M<sup>me</sup> ANTOINE Maggy • Hody  
 14.01.2020 DOUWS Jeanne • Lagrange  
 23.01.2020 DELVAUX Dominique vve de M. SLUSE Paul • Anthignes  
 04.02.2020 QUOIBION Marie-Thérèse vve de M. LEGROS Joseph • Vien

AVRIL MAI JUIN

- 06-10 **Hody: Semaine récréative** • Salle Li Hody's • 9-16h (garderie 8h-17h) • pour les enfants de 3 à 12 ans • **i** Aimé Closjeans – 0497 44 03 37 – lihodys@gmail.com
- 12 **Anthisnes: 13<sup>e</sup> largage d'œufs de Pâques** • Terrain de la petite aviation • de 15h à la dernière cloche • Club Royal Petite Aviation Liégeoise • **i** Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10
- 14-17 **Tavier: Activités récréatives: Pâquerettes et pirouettes** • Maison de l'enfance • 9-16h (garderie 7h30-18h) • pour les enfants de 2,5 à 6 ans • **i** Marie D'hondt – 04 383 67 93 – atlanthisnes@gmail.com
- 14-17 **Anthisnes: Activités sportives: Aventure et nature • Local de l'Eveil** • 9-16h (garderie 8h-17h30) • pour les enfants de 9 à 12 ans • **i** Marie D'hondt – 04 383 67 93 – atlanthisnes@gmail.com
- 14-17 **Anthisnes: Stage de football** • Terrain de foot • 9-16h (garderie 8h-17h) • pour les enfants de 5 à 12 ans • **i** Jacques Paridans – 0495 72 74 52 – jacques.paridans@gmail.com
- 23 **Anthisnes: Soirée d'information Facebook pour les associations** • 19h30 • Administration communale • Maison des associations • **i** Frederic Schenk – 04 383 63 90 – frederic@avouerie.be
- 26 **Hody: Brocante jouets et vêtements d'enfants** • Salle Li Hody's • 9h-13h • **i** M<sup>me</sup> Stella – 04 383 99 95 – nathalieseronseron3@gmail.com
- 30-03 **Anthisnes: Anthinoises 20<sup>e</sup> anniversaire** • Festival de Wallonie des Musiques & Cultures celtique (exposants, concerts, spectacles, ...) • **i** asbl Li Mohe à l'Ôrlodje – 04 383 71 24 – info@anthinoises.com – www.anthinoises.com

AVRIL MAI JUIN

- 1 **Tavier: Bourse aux plantes** • 6h30 pour les exposants – 8h pour les visiteurs • 8h-14h • La Choranthisnes • **i** Paul Dirick 04 383 64 20 – 0499 18 08 51 – paul.dirick@gmail.com
- 3 **Anthisnes: Balade Nature** • au départ du CRPAL, rue Eugène Renard (Bois d'Anthisnes) • 9h30-12h30 • **i** Michel Evans – 0476 84 43 15
- 17 **Vien: Marche Adeps** • Salle du Val Pierry's • 8h-18h • Petite restauration • **i** 0499 21 34 81 – www.facebook.com/Le-Val-Pierrys-asbl
- 21 **Anthisnes: Scène ouverte** • Château de l'Avouerie • 20h – gratuit • **i** 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be
- 23 **Anthisnes: Récital Autour du piano** • Église d'Anthisnes • 20h • **i** Réservations: Emilie Chenoy – 04 383 13 84 – sms 0495 69 08 29
- 23-24 **Anthisnes: Planeurs durée-distance-vitesse F3B et F3G** • Terrain de la petite aviation • 10h-17h | Club Royal Petite Aviation Liégeoise • **i** Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10
- 30-01 **Limont: 20<sup>e</sup> édition de la Fête à Limont** • Activités et animations organisées par les jeunes de Limont sous chapiteau, fête foraine et château gonflable. Samedi: 14h: balade VTT et pédestre en groupe et encadrée – 14h-16h: jeux traditionnels en bois – 17h-19h: spectacle gratuit de magie pour enfants et familles

de JACK & MISSTINGUETT (2 parties avec entracte) – 18h15: pains saucisses au profit du Patro de Tavier – 20h: quizz & blind test. Dimanche: 15h-17h balade en calèche – 17h-18h30 bulles offertes pour la 20<sup>e</sup> édition – 18h30: souper couscous royal – 21h: concert & soirée dansante gratuits: BIKINI BOTTOM-PURE FRENCH– 23h: DJ Dancefloor. Lundi: 10h30: Messe en wallon (chorale de Stavelot) – 11h30-12h bulles offertes pour la 20<sup>e</sup> édition – 12h frisée aux lardons – 13h15 tombola – 13h30 thé-dansant gratuit avec l'accordéoniste Jacques GATHY • **i** Jean-Pierre Host – 0478 99 71 51

AVRIL MAI JUIN

- 7 **Anthisnes: 5<sup>e</sup> concours de monoplaneurs électriques F5J** • Terrain de la petite aviation • 10-17h • Club Royal Petite Aviation Liégeoise • **i** Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10
- 13 **Anthisnes: Fête de la Musique** • Château de l'Avouerie | Gratuit • **i** 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be
- 14 **Anthisnes: 13<sup>e</sup> concours maquettes volantes F4C** • Terrain de la petite aviation • 10-17h • Club Royal Petite Aviation Liégeoise • \*\*\* Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10 – jp.awouters@belgacom.net
- 21 **Viller-aux-Tours: Marche ADEPS** • Salle l'espoir • Parcours boisés de 5/10/15/20km, petite restauration et bières spéciales locales • **i** salleespoir@live.be – www.salleespoir.be

RÉCITAL AUTOUR DU PIANO

Sound the Trumpet!

Emilie Chenoy présente le 12<sup>e</sup> récital *Autour du Piano*, concert de musique classique commenté et imagé sur grand écran, le samedi 23 mai 2020 à 20h, église d'Anthisnes.

*Sound the Trumpet*: Comme lors de chaque récital AdP, nous partons en voyage, et ce sera pour la première fois à la découverte de ce magnifique instrument qu'est la trompette. Elle possède une vaste palette de couleurs sonores, allant des sonorités brillantes évoquant la gloire, le triomphe ou la victoire, aux sonorités chaleureuses, vibrantes et inspirantes d'une infinie douceur... Instrument que tiendra l'excellent trompettiste Julien Lentz. Au chant, nous avons le plaisir de retrouver une habituée des récitals AdP: la très belle voix de la mezzo-soprano Anaïs Brullez. Ils seront accompagnés au piano par Emilie Chenoy, toujours aussi heureuse d'organiser ce récital et d'y jouer, et qui fera une petite place au piano soliste aussi.

Le programme sera très varié, allant de la musique baroque et classique, à de la musique plus proche de nous: Purcell, Haendel, Haydn, Beethoven, Arutunian, Webber, ... avec Anaïs Brullez (mezzo-soprano), Julien Lentz (trompette) et Emilie Chenoy (piano).



P.A.F. 15€, 6€ (étudiants), gratuit pour les enfants (- 12 ans)  
Infos et réserv. **04 380 13 84** ou par sms au **0495 690 829**



## UNE PAGE FACEBOOK POUR LA MAISON DES ASSOCIATIONS D'ANTHISNES



L'ASBL Avouerie d'Anthisnes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation du présent agenda et à celui du site Internet de la commune. Une sélection de celui-ci est diffusée vers les agendas touristiques de la Maison du Tourisme et de la Fédération du Tourisme provinciale.



l'équipe de la Maison des Associations : 04 383 63 90  
[info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be)

Vous êtes nombreux à faire partie d'une ou plusieurs associations à Anthisnes. La Commune d'Anthisnes, par l'intermédiaire de la Maison des Associations, œuvre, chaque trimestre, à la collecte, à la diffusion et à la promotion des événements que vous organisez. Afin de toucher un plus large public et faciliter l'accès aux informations de ceux-ci, nous avons pris la décision de créer une page Facebook pour la Maison des Associations qui reprendra vos événements. Cet outil incontournable à l'heure actuelle, permet à chaque personne intéressée par vos activités de devenir son *ambassadrice* en la partageant avec ses contacts (amis).

Pour que vous n'éprouviez aucune difficulté à l'utilisation de cet outil, une marche à suivre détaillée sera envoyée par mail à celles et ceux

qui le désirent et une soirée d'information est déjà fixée au jeudi 23 avril à 19h30 à la maison communale. Si vous désirez une aide personnalisée pour vous initier à l'utilisation de l'outil Facebook, la bibliothèque d'Anthisnes vous accueillera, tous les jeudis, de 15h à 19h30. Un spécialiste informatique vous accompagnera lors de vos premiers encodages d'événements et pour la création de la page de votre association.

Nous vous invitons à devenir membre actif de la maison des associations pour bénéficier des avantages supplémentaires que nous vous offrons... à savoir: le prêt de matériel de sonorisation, la réalisation de travaux graphiques, la mise à disposition d'une salle du Château de l'Avouerie pour votre Assemblée Générale et bien d'autres services encore.

### LES LUNDIS

**Anthisnes: Cours de Didgeridoo** • Avouerie • 16h-18h30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) • F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – [franckphones@gmail.com](mailto:franckphones@gmail.com)

**Anthisnes: Art plastiques** • Salle communale • 16h30-17h30 • 6-12 ans • Atelier 2D dessin, peinture, illustration, BD, écriture de petites histoires, petits livres etc. • N. Pierret 0497 57 11 81 – [ateliergraffiti@skynet.be](mailto:ateliergraffiti@skynet.be)

**Anthisnes: Réunion Vie féminine** • Local de l'église • 3<sup>e</sup> lundi du mois • 13h30-16h • M<sup>me</sup> Pirotton 04 371 50 23

**Anthisnes: Football entraînement jeunes** • RSCA • 17h30 • [secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com](mailto:secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com)

**Limont: Modern Jazz enfants** • 18h-19h • Danse (classique adultes) • 19h-20h30 • Ballet fitness adultes • 20h30-21h30 • Ecole communale • F. Jurdan 0485 43 00 07 – [ecolededanseducondroz@gmail.com](mailto:ecolededanseducondroz@gmail.com) – [www.ecolededanseducondroz.be](http://www.ecolededanseducondroz.be)

**Vien: Psychomotricité parents/enfants** (10 mois-6 ans) • Salle du Val Pierrys • 17h15-18h15 • S. Jacques 0471 45 00 24 – M. Sanchez 0471 54 27 99

### LES MARDIS

**Anthisnes: Badminton** (10-12 ans) • 17h15-19h | Badminton (6-9 ans) • 15h45-17h45 • Salle communale • R. Motkin 0472 53 20 09

**Anthisnes: Cours d'anglais UF1** • Ecole communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes | secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – [info@promsoc-stgeorges.be](mailto:info@promsoc-stgeorges.be) – [www.promsoc-stgeorges.be](http://www.promsoc-stgeorges.be)

**Limont: Danse** (enfants classique IV) • 16h45-17h45 • Danse (ados classique) • 17h45-19h15 • Danse (adultes contemporain) • 20h30-21h30 • Danse (ados contemporain) • 19h30-20h30 • Ecole communale • F. Jurdan 0485 43 00 07 – [ecolededanseducondroz@gmail.com](mailto:ecolededanseducondroz@gmail.com) – [www.ecolededanseducondroz.be](http://www.ecolededanseducondroz.be)

**Anthisnes: Atelier tricot** • Espace du vieux Château • 17h30-20h30 • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

**Tavier: Arts plastiques** • Maison de l'Enfance • 16h30-17h30 • 6-12 ans • Atelier 3D – sculpture, modelage de la terre, papier mâché, assemblages, bricolages, etc... • N. Pierret 0497 57 11 81 – [ateliergraffiti@skynet.be](mailto:ateliergraffiti@skynet.be)

**Tavier: Echecs** • Maison de l'Enfance • 19h-22h • àpd 7 ans • E. Mathonet – 0478 47 82 07 – [ericmathonet@gmail.com](mailto:ericmathonet@gmail.com) – <http://cercledechecsdanthisnes.e-monsite.com/>

**Vien: Tennis de table** • Salle du Val Pierrys • 18h30 • Débutants et séniors • M. Ledent 0473 33 41 16

### UN MARDI SUR DEUX

**Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie** • rue Saint Donat 30 • 14h-16h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – [valerie.halin@skynet.be](mailto:valerie.halin@skynet.be) – [www.calligraphie.be](http://www.calligraphie.be)

### LES MERCREDIS

**Anthisnes: Cours de piano** • 13h-15h30 • G. Baptiste Académie O.V.A. 04 384 60 11

**Anthisnes: Football entraînement jeunes** • RSCA • 17h30 • [secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com](mailto:secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com)

**Hody: ZUMBA ados/adultes** • Li Hody's • 19h30-20h30 • C. Latour 0476 75 38 40

**Hody: Atelier A te lire** • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 18h-20h • Lecture musicale et balade en poésie – *Parce que bien lire la poésie, c'est déjà devenir poète* • Franck Pillonetto 04 223 01 90 – [franckphones@gmail.com](mailto:franckphones@gmail.com)

**Lagrange: Atelier coupe-couture** • Maison de village • 14h-17 et 17h-22h • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

**Limont: Danse** (éveil danse àpd 4 ans) • 14h30-15h15 • Danse (enfants

classique débutant) • 15h15-16h15 • Danse (Classique ados) • 16h30-17h45 • Danse (Modern Jazz ados) • 18h-19h15 • Danse (Modern Jazz adultes) • 19h15-20h30 • Ecole communale • F. Jurdan 0485 43 00 07 – [ecolededanseducondroz@gmail.com](mailto:ecolededanseducondroz@gmail.com) – [www.ecolededanseducondroz.be](http://www.ecolededanseducondroz.be)

**Anthisnes: Cours d'Anglais UF2** • Ecole Communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – [info@promsoc-stgeorges.be](mailto:info@promsoc-stgeorges.be) – [www.promsoc-stgeorges.be](http://www.promsoc-stgeorges.be)

**Anthisnes: L'Eveil accueille les 3-12 ans** • Ecole communale • 12h – 18h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93

**Vien: Gymnastique** • Seniors • 10h-11h • Gymnastique (maternelles) • 16h-17h • Gymnastique (primaires) • 17h15-18h15 • Gymnastique (adultes) • 18h30-20h • Salle du Val Pierrys • C. Guilmot 0473 61 81 00

### LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

**Anthisnes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes** • Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon 04 383 64 91 – 0474 74 75 77

### LES 3 PREMIERS MERCREDI DU MOIS

**Anthisnes: Cours de djembé** • Salle communale d'Anthisnes • 17h30-19h • pour enfants dès 8 ans, ados, familles ou adultes • 04 383 67 93 – [atlanthisnes@gmail.com](mailto:atlanthisnes@gmail.com)

### LES JEUDIS

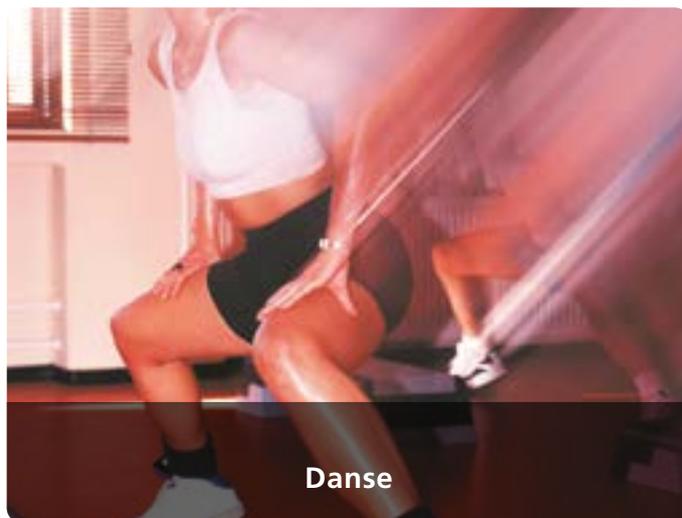
**Anthisnes: Cours d'anglais UF3** • Ecole communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – [info@promsoc-stgeorges.be](mailto:info@promsoc-stgeorges.be) – [www.promsoc-stgeorges.be](http://www.promsoc-stgeorges.be)

**Anthisnes: Chorale d'Enfants** • Château de l'Avouerie • 17h15-18h15 • Anaïs Donatucci – 0473 25 16 00

**Anthisnes: Chorale La Choranthisnes** • Château de l'Avouerie • 18h30 • Femmes Prévoyantes Socialistes en col. avec Avouerie d'Anthisnes asbl • B. Cleuren 04 383 62 90 – [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)

**Hody: Permanences informatiques et Internet** • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 15h30 à 19h • Gratuit • Solange JULIEN 04 383 77 24 – [bibliotheque@anthisnes.be](mailto:bibliotheque@anthisnes.be)

**Vien: Pétanque** • rue de la libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s • La Boule Anthisnoise 04 383 62 32



Danse

### LES VENDREDIS

**Limont: Danse** – Funk/pop (5-7ans) • 17h30-18h30 • Danse – Funk/pop (8-11 ans) • 18h30-19h30 • Danse – Funk/pop (12-15 ans G1) • 19h30-20h30 • Danse – Funk/pop (12-15 ans G2) • 21h-22h • Ecole communale • Céline Latour 0476 75 38 40

### LES SAMEDIS

**Anthisnes: Patro** • Place d'Anthisnes • 14h-17h • Tom Delvenne 0479 97 64 53 et Mathilde Durieux 0473 30 74 38 – [www.patro-tavier.be](http://www.patro-tavier.be)

**Anthisnes: Football match** • RSCA • [secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com](mailto:secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com)

**Lagrange: Cours de Yoga** • Maison de village • 10h-11h • M<sup>me</sup> C. Richelot 0477 41 18 57

**Limont: Danse** (classique enfants) • 9h-10h • Danse (classique ados) • 10h-11h30 • Danse (classique ados) • 11h30-12h45 • Ecole communale • 10h-15h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – [ecolededanseducondroz@gmail.com](mailto:ecolededanseducondroz@gmail.com)

**Tavier: Echecs** • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • à partir de 7 ans • E. Mathonet 04 286 32 97 – [ericmathonet@gmail.com](mailto:ericmathonet@gmail.com) – <http://cercledechecsdanthisnes.e-monsite.com/>

### LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

**Vien: Site de démo-compostage** • Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunneil 0491 88 24 46 – [michel.evans@anthisnes.be](mailto:michel.evans@anthisnes.be)

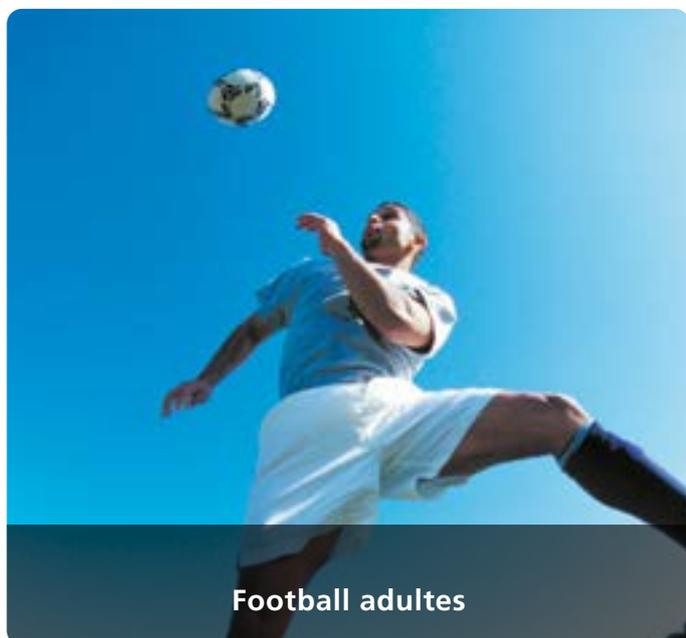
**Anthisnes: Heure du livre** • Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-11h30 • dès 5 ans • La bibliothèque 04 383 77 24 – [bibliotheque@anthisnes.be](mailto:bibliotheque@anthisnes.be)

### UN SAMEDI SUR DEUX

**Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie** • Rue Saint Donat, 30 • 14h-16h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – [valerie.halin@skynet.be](mailto:valerie.halin@skynet.be) – [www.calligraphie.be](http://www.calligraphie.be)

### LES DIMANCHES

**Anthisnes: Football adulte** • RSCA • [secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com](mailto:secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com)



Football adultes



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal [www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be) (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



# SERVICES COMMUNAUX

[www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be) [info@anthisnes.be](mailto:info@anthisnes.be) [www.facebook.com/anthisnes](https://www.facebook.com/anthisnes) <http://twitter.com/anthisnes> <https://www.instagram.com/anthisnes>

→ **SECRÉTARIAT**  
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

**GÉNÉRAL**  
Accueil téléphonique 04 383 60 75

→ **TRAVAUX**  
rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

**CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX**  
(sur rendez-vous)  
[andre.kovacs@anthisnes.be](mailto:andre.kovacs@anthisnes.be)  
04 383 99 81 – 0477 96 58 27

**SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT**  
Lundi et mercredi 8h30-11h30 (sur rendez-vous)  
[jacques.dohogne@anthisnes.be](mailto:jacques.dohogne@anthisnes.be)  
04 383 99 82 – 0479 50 09 63

## SERVICES

→ **POPULATION**  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h  
Mardi 15h-19h  
[population@anthisnes.be](mailto:population@anthisnes.be) • 04 383 99 94 – 97

→ **ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS**  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h  
Mardi 15h-18h  
[etat-civil@anthisnes.be](mailto:etat-civil@anthisnes.be) • 04 383 99 85 – 95

→ **URBANISME**  
Mardi de 15h-18h  
Mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h  
[urbanisme@anthisnes.be](mailto:urbanisme@anthisnes.be) • 04 383 99 86 – 92

→ **ÉNERGIE – LOGEMENT**  
Lundi 9h-12h (sur rendez-vous)  
[ecopasseur@anthisnes.be](mailto:ecopasseur@anthisnes.be) • 04 383 99 92

→ **DÉCHETS – INFORMATION**  
Lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h  
[cecile.francois@anthisnes.be](mailto:cecile.francois@anthisnes.be) • 04 383 99 91

→ **PRÊT DE MATÉRIEL – ASSURANCES**  
Lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h  
[muriel.potters@anthisnes.be](mailto:muriel.potters@anthisnes.be) • 04 383 99 88

→ **RESSOURCES HUMAINES**  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h  
[christine.swennen@anthisnes.be](mailto:christine.swennen@anthisnes.be) • 04 383 99 93

→ **LOCATION SALLES COMMUNALES**  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h  
[bernadette.toussaint@anthisnes.be](mailto:bernadette.toussaint@anthisnes.be) • 04 383 99 94

→ **RECETTE – TAXES**  
Lundi, jeudi et vendredi 8h30-12h  
[catherine.simons@anthisnes.be](mailto:catherine.simons@anthisnes.be) • 04 383 99 98

→ **COMPTABILITÉ**  
Lundi, jeudi et vendredi 8h30-12h  
[compta@anthisnes.be](mailto:compta@anthisnes.be) • 04 383 99 96

→ **MARCHÉS PUBLICS**  
Lundi, mercredi et jeudi 8h30-12h  
[christelle.neutelers@anthisnes.be](mailto:christelle.neutelers@anthisnes.be) • 04 383 99 99  
(le lundi au 04 383 99 83)

→ **RGPD – PATRIMOINE**  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h  
[alexandra.leclair@anthisnes.be](mailto:alexandra.leclair@anthisnes.be) • 04 290 57 11

→ **PRIMES**  
Mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h  
[jason.martins@anthisnes.be](mailto:jason.martins@anthisnes.be) • 04 290 57 10

→ **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**  
Mardi 14h-18h  
[marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be](mailto:marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be)  
• 04 383 78 43

**CPAS**  
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ **DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES**  
Lundi de 14h-16h et jeudi 10h-12h  
[cpas@anthisnes.be](mailto:cpas@anthisnes.be) • 04 383 61 92 ou  
04 383 70 79

→ **CHAUFFAGE**  
Lundi de 8h30-10h30/14h-16h et jeudi 10h-12h  
[cpas@anthisnes.be](mailto:cpas@anthisnes.be) • 04 383 70 79 ou  
04 383 61 92

→ **ASSISTANTE DE VIE-SENIORS**  
Sur rendez-vous  
[maud.verjans@anthisnes.be](mailto:maud.verjans@anthisnes.be) • 04 383 99 80

→ **PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES**  
Mercredi 9h-11h30  
[amelie.noirfalise@anthisnes.be](mailto:amelie.noirfalise@anthisnes.be) • 04 383 61 92

→ **MÉDIATION DE DETTES**  
Mercredi 13h-16h30  
[amelie.noirfalise@anthisnes.be](mailto:amelie.noirfalise@anthisnes.be) • 04 383 61 92

→ **INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**  
Sur rendez-vous  
[astrid.dhote@anthisnes.be](mailto:astrid.dhote@anthisnes.be) • 04 383 70 79

## POLICE LOCALE

Lundi au vendredi 9h-12h  
rue des Martyrs 19 – 4162 Hody  
[policeanthisnes@gmail.com](mailto:policeanthisnes@gmail.com) • 04 383 66 95

## BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody  
Mardi, jeudi 15h-19h  
Mercredi, vendredi : 13h-18h – Samedi : 9h-13h  
Espace numérique : jeudi 15h30-19h  
[bibliotheque@anthisnes.be](mailto:bibliotheque@anthisnes.be) • 04 383 77 24

## CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien  
[lenfantin@anthisnes.be](mailto:lenfantin@anthisnes.be) • 04 227 23 09  
0486 903 871

## SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier  
[atlanthisnes@gmail.com](mailto:atlanthisnes@gmail.com) • 04 383 67 93

## ÉCOLES

→ **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**  
• rue de l'Hôtel de Ville 1 – 4160 Anthisnes  
[www.ecoleanthisnes.be](http://www.ecoleanthisnes.be) • 04 383 61 94  
• rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont  
[www.ecoledelimont.be](http://www.ecoledelimont.be) • 04 371 50 33  
• rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours  
[www.ecoledevillersauxtours.be](http://www.ecoledevillersauxtours.be) • 04 383 70 98

→ **ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**  
• rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes  
[www.ecolesaintmaximin.be](http://www.ecolesaintmaximin.be) • 04 383 66 17

## SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10h-18h  
Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes  
04 383 63 90 – 0498 87 99 70  
[www.avouerie.be](http://www.avouerie.be) – [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be)